

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Madame la présidente, je remercie le ministre de bien vouloir préciser les quelques minutes qui me sont réservées.

Le présent débat est historique, en fait, pour la ville de Thunder Bay et pour le port de Thunder Bay, car c'est la première fois en 25 ans, à ma connaissance, que la Chambre juge nécessaire d'adopter une loi pour forcer les travailleurs ou la société à reprendre le travail au port de Thunder Bay. La menace d'une loi a déjà permis dans le passé d'obliger les parties à revenir à la table de négociation. Cette fois-ci, était donné que le nouveau calendrier parlementaire prévoit que la Chambre ne siège pas la semaine prochaine, on n'a pas réussi à faire jouer ce genre de pression susceptible de faire aboutir les négociations. Je le regrette.

Je déplore aussi la façon avec laquelle les travailleurs de Thunder Bay ont été la cible des attaques verbales de députés de la Chambre, de ministres de la Couronne et de représentants de certains groupes des Prairies. Je tiens à prendre le temps ici de détruire le mythe voulant que cette grève, ce geste posé par le syndicat des manutentionnaires de grain à Thunder Bay, ait ajouté aux épreuves des agriculteurs de l'ouest du Canada.

On a pu lire à la une des journaux et on a entendu à la radio et à la télévision que des millions de dollars étaient perdus chaque jour à cause de la grève en cours à Thunder Bay. On suppose que c'est parce que le grain n'a pu être livré et que, par conséquent, l'argent n'est pas entré dans le système. Comme les élévateurs des Prairies sont pleins, nous savons certes que les agriculteurs ne peuvent livrer leur grain et partant, être payés. J'en conviens. Toutefois, au niveau du secteur industriel et du pays, comme deux navires ont atteint le Saint-Laurent le 4 octobre, suivis de trois autres le 7 octobre, transportant au total 128 000 tonnes de céréales, il faut supposer que ce grain a été livré à notre client. Madame la Présidente, cela me porte à croire qu'il n'y a eu aucune perte de ventes et aucune incapacité de fournir des céréales aux clients. Bien honnêtement, même si la rumeur de cette vente de 400 millions de dollars à l'Union soviétique était confirmée aujourd'hui ou demain, ces navires ne seront pas à Baie-Comeau, Port-Cartier ou Québec demain matin à attendre d'embarquer leur chargement. Mais même si c'était le cas, en présumant que le million de tonnes qui est entreposé dans ces élévateurs en aval constitue la sorte de céréales appropriée, l'Union soviétique pourrait en charger un peu. Ainsi, nous n'avons pas perdu les ventes actuelles et nous n'avons aucunement nui à nos clients. Assurément, certains clients voudront peut-être attendre de voir combien de temps il faudra pour régler le conflit, mais ils n'ont qu'à regarder le passé

Initiatives ministérielles

pour se rendre compte que, dans des situations comme celle-ci, où il y a beaucoup de céréales à acheminer, il ne faut que quelques semaines pour le faire.

• (1650)

L'autre chose que les gens doivent savoir, c'est que Thunder Bay a une capacité remarquable de remonter la pente. Seulement 1 500 à 2 000 wagons par semaine devaient venir des Prairies pour se rendre jusqu'à Thunder Bay. Nous pouvons en recevoir 6 000 par semaine sans aucun problème et nous avons déjà pu en accueillir bien plus. Nous pourrions donc nous remettre très rapidement. Si ce projet de loi reçoit la sanction royale demain, il est fort concevable que les manutentionnaires de céréales et les exploitants d'élévateurs pourront retourner au travail samedi. Les 5 000 wagons que la Commission canadienne du blé a fait remplir et qui se trouvent sur la voie ferrée, quelque part entre le Manitoba, la Saskatchewan et Thunder Bay, s'il n'y en a pas un grand nombre rangés à Thunder Bay, seront très rapidement déversés dans les élévateurs. Ensuite, les quelque 16 navires qui mouillent dans le port seront rapidement chargés et fileront en aval vers les élévateurs de transbordement.

Nous pouvons donc nous remettre sur pied. Mais si le gouvernement croyait que cette grève causait réellement du tort aux agriculteurs, il n'avait pas à faire adopter une loi de retour au travail. Il lui serait très facile de se rendre à chaque ferme, là où les silos de collecte sont pleins, mais il n'a pas voulu remplir tous les wagons à céréales—et je comprends pourquoi il recherche une certaine marge de manoeuvre—et il a décidé de n'utiliser pour le stockage que 5 000 wagons sur une flotte de 26 000; on sait qu'il aurait pu affecter 5 000 autres wagons au stockage pour faire de la place dans les silos de collecte, de sorte que les agriculteurs auraient pu apporter leurs céréales de la ferme aux silos et recevoir un paiement.

Or, il a même décidé de refuser cette solution. Le gouvernement aurait pu faire une exception, vérifier à la ferme, déterminer la quantité de céréales en stockage et verser un paiement en se fondant sur une vente préalable des céréales en stockage, de sorte que l'agriculteur aurait eu à sa disposition l'encaisse nécessaire.

Le gouvernement n'a rien fait de cela. Il n'a même pas essayé de trouver un moyen quelconque pour faire sortir les céréales de la ferme. Il aurait pu aussi, dès la semaine prochaine—et c'est à regret que je le déclare—, entreprendre le transport des céréales du Manitoba et d'une partie de la Saskatchewan vers Vancouver. Il aurait également pu expédier des céréales des Prairies par chemin de fer plus loin que Thunder Bay et jusqu'à Québec, par le